

Paroisse Saint-Eloi  
Institut du Bon Pasteur

# La Feuille Hebdo



Bulletin paroissial hebdomadaire

Du 13 au 20 décembre 2020

Nous vous avertissons publiquement, mes très chers frères, et avec une sollicitude pastorale, d'observer le jeûne du dixième mois. Le temps où nous sommes et la coutume de notre dévotion nous y engagent. Par ce jeûne, qu'on célèbre lorsque la récolte de tous les fruits de la terre est terminée, on offre à Dieu, qui nous a donné ces fruits, un très juste sacrifice de continence. En effet, que peut-il y avoir de plus utile que le jeûne ? Par son observance, nous nous approchons de Dieu, et, résistant au démon, nous surmontons les attraites des vices.

Le jeûne a toujours été un aliment pour la vertu. L'abstinence produit les pensées chastes, les résolutions sages, les conseils salutaires ; et, par les mortifications volontaires, la chair meurt à ses convoitises, tandis que l'esprit reçoit une nouvelle vigueur pour pratiquer les vertus. Mais, parce que le salut de nos âmes ne s'acquiert pas uniquement par le jeûne, ajoutons au jeûne, des œuvres de miséricorde envers les pauvres. Faisons servir à la vertu ce que nous retranchons à la sensualité, et que l'abstinence de celui qui jeûne devienne le repas du pauvre.

Appliquons-nous à la défense des veuves, à l'assistance des orphelins, à la consolation de ceux qui pleurent : occupons-nous de pacifier ceux qui se querellent. Que l'étranger reçoive l'hospitalité ; secourons l'opprimé, donnons des vêtements à ceux qui sont nus ; environnons le malade de nos soins et de nos sollicitudes ; pour que tous ceux d'entre nous qui, par ces bonnes œuvres, auront offert à Dieu, l'auteur de tous les biens, un sacrifice de piété, méritent de recevoir de lui, en récompense, le royaume des cieux. Jeûnons donc mercredi et vendredi prochains ; et samedi, veillons ensemble dans l'église du bienheureux Apôtre saint Pierre, afin qu'aidés du suffrage de ses mérites, nous puissions obtenir ce que nous demandons, par notre Seigneur Jésus-Christ, qui vit et règne avec le Père et le Saint-Esprit, dans les siècles des siècles.

*Sermon de Saint Léon, pape, au sujet  
du jeûne des Quatre-Temps, Matines  
du IIIème dimanche de l'Avent*

# Vie de paroisse

- Après chaque messe du dimanche, **vente de vin** au profit de la Paroisse : Château Canteloup 2015, Cuvée spéciale pour la Paroisse Saint-Éloi. Le stock s'amenuise : ne manquez pas un bon vin dans une belle bouteille pour vos repas de Noël !
- Les élèves de notre école, le Cours Saint-Projet, ont débuté leur vente annuelle de **calendriers** dont les recettes permettront l'organisation de sortie scolaires. Merci de leur réserver un **bon accueil à la sortie de la messe**.
- À partir du 16 décembre, récitation de la neuvaine de Noël après chaque messe.

## **RAPPEL Consignes à respecter :**

- 1. En entrant, chaque personne est priée de **se désinfecter les mains avec du gel hydro-alcoolique**.
- 2. Chaque personne doit **porter un masque durant la messe** et uniquement l'abaisser au moment de la communion.
- 3. Les **familles** peuvent se grouper dans la **nef latérale** espacées les unes des autres **d'au moins un banc**.
- 4. Il n'est pas possible de s'asseoir sur les places marquées d'une croix.
- 5. Les premiers bancs sont réservés aux personnes à mobilité réduite.
- 6. Pour la communion : une seule file dans l'allée principale en respectant une distance d'au moins un mètre entre chaque personne. **8 personnes au maximum au banc de communion**, en se plaçant sur les marques au sol. Le retour dans les bancs après la communion se fait en suivant le fléchage au sol.

## **DATES À RETENIR :**

Les récollections d'Avent sont annulées ;

13 et 14 mars 2021 : pèlerinage de Verdélais ; 8 mai : pèlerinage à Lourdes ; 23 mai : professions de foi ; **30 mai : CONFIRMATIONS** ; 6 juin : Fête-Dieu, premières communions ; 13 juin 2021 : kermesse paroissiale.

# La petite histoire de la semaine

**Sainte Odile** est la cinquième des Vierges sages qui nous conduiront, à la lueur de leurs lampes, au berceau de l'Agneau, leur Époux. Elle n'a pas donné son sang pour lui, comme Bibiane, Barbe, Eulalie et Lucie ; elle ne lui a offert que ses larmes et son amour ; mais la blancheur de sa couronne de lis se marie agréablement à la pourpre des roses qui ceignent le front de ses compagnes. Son nom est grand dans la France orientale où sa mémoire est demeurée chère au peuple fidèle ; et mille ans écoulés sur son glorieux tombeau n'ont point attiédi la tendre vénération dont il est l'objet, ni diminué le nombre

des pieux pèlerins qui, chaque année, se pressent sur les sommets de la sainte montagne où il repose. Le sang illustre de cette vierge est celui même de la race des Capétiens, celui de la famille impériale des Habsbourg ; tant de rois et d'empereurs sont les descendants du vaillant duc d'Alsace Adalric, ou Eutichon, père de la douce Odile. Elle vint en ce monde privée de la lumière des yeux. Le père repoussa loin de lui cette enfant que la nature sembla n'avoir disgraciée que pour faire éclater plus merveilleusement en elle le pouvoir de la grâce divine. Un cloître reçut la petite exilée que l'on avait arrachée des bras de sa mère ; mais Dieu, qui voulait signaler en elle la vertu du divin sacrement de la régénération, permit que le baptême lui fût différé jusqu'à l'âge de treize ans. Le moment enfin arriva où Odile allait recevoir le sceau des enfants de Dieu. Mais, ô merveille ! la jeune fille obtint tout à coup la vue du corps, au sortir de la fontaine baptismale ; et ce don n'était qu'une faible image de la lumière que la foi avait à ce moment allumée dans son âme. Ce prodige rendit Odile à son père et au monde ; elle dut alors soutenir mille combats pour protéger sa virginité qu'elle avait vouée à l'Époux céleste. Les grâces de sa personne et la puissance de son père attirèrent autour d'elle les plus illustres prétendants. Elle triompha ; et l'on vit Adalric lui-même élever, sur les rochers de Hohenbourg, le monastère où Odile devait servir le Seigneur, présider un nombreux essaim de vierges sacrées, et soulager toutes les misères humaines. Après une longue vie consacrée tout entière à la prière, à la pénitence et aux œuvres de miséricorde, la vierge arriva au moment de cueillir la palme. C'était aujourd'hui même, treize Décembre, en la fête de la vierge Lucie. Les sœurs de Hohenbourg se pressaient autour de leur sainte Abbessse, avides de recueillir ses dernières paroles. Une extase l'avait enlevée au sentiment des choses d'ici-bas. Craignant qu'elle n'allât à son Époux céleste avant d'avoir reçu le divin Viatique qui doit nous introduire dans la possession de Celui qui est notre dernière fin, les filles crurent devoir enlever leur mère à ce sommeil mystique qui semblait la rendre insensible aux devoirs du moment. Odile revint à elle, et leur dit avec tendresse : « Chères mères et chères sœurs, pourquoi m'avez-vous troublée ? pourquoi imposer de nouveau à mon âme le poids du corps qu'elle avait quitté ? Par la faveur divine, j'étais en la compagnie de la vierge Lucie, et les délices dont je jouissais étaient si grandes que ni la langue ne les saurait raconter, ni l'oreille les entendre, ni l'œil humain les contempler. » On se hâta de donner à la compagne de Lucie le pain de vie et le breuvage sacré. Aussitôt qu'elle les eut reçus, elle s'envola vers sa céleste sœur ; et le treize Décembre réunit pour jamais la mémoire de l'Abbessse de Hohenbourg à celle de la Martyre de Syracuse.

*Dom Guéranger, L'Année liturgique*

---

## Paroisse pratique

### Paroisse Saint-Éloi

#### Institut du Bon Pasteur

1, rue Saint-Eloi – Bordeaux

[paroissesainteloibordeaux@gmail.com](mailto:paroissesainteloibordeaux@gmail.com)

[www.saint-eloi.org](http://www.saint-eloi.org)

Facebook : *Paroisse Saint Éloi Bordeaux*

### Horaires en semaine

*Du lundi au samedi de 9h00-12h00 / 15h00-19h30*

*Récitation du Rosaire : 9h00-11h00*

*Confessions : 11h00-12h00 / 15h00-18h00*

*Chapelet : 18h00 / Complies : 19h15*

### Coordonnées paroissiales

**Abbé Grégory Lutz-Wiest**, curé

07 86 07 28 00 / [curesainteloi@glw.fr](mailto:curesainteloi@glw.fr)

**Abbé Yvain Cartier**, vicaire

06 52 49 17 67 / [yvaincartier@gmail.com](mailto:yvaincartier@gmail.com)

**Abbé Guillaume Touche**, prêtre résident

06 69 37 07 05 / [guillaumetouche@gmail.com](mailto:guillaumetouche@gmail.com)

### Permanence des prêtres

**Abbé G. Lutz-Wiest** : De 11h00 à 12h00 les vendredi et samedi. De 15h00 à 18h00 les lundi et mardi.

**Abbé Y. Cartier** : De 11h00 à 12h00 les lundi, et mercredi. De 15h00 à 18h00 les jeudi et samedi.

**Abbé G. Touche** : De 11h00 à 12h00 les mardi et jeudi. De 15h00 à 18h00 les mercredi et vendredi.

# Horaires des offices

Dimanche 13

**Gaudéte**

III<sup>ème</sup> dimanche de l'Avent

**08h30 : Messe lue**

*Neuv. âmes du Purgatoire*

**10h00 : Grand'messe chantée**

*Marcelle Dufau-Hitou (+)*

**18h00 : Vêpres et Salut du Très Saint-Sacrement**

**19h00 : Messe lue**

*Pour tous les Paroissiens*

Lundi 14

**De la férie d'Avent**

**07h15 : Messe lue**

*Neuv. âmes du Purgatoire*

**18h30 : Messe lue**

*Roger et Elise Jacob (++)*

Mardi 15

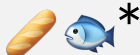
**De la férie d'Avent**

**07h15 : Messe lue**

*Neuv. âmes du Purgatoire*

**18h30 : Messe lue**

*Action de grâces à st Joseph*



Mercredi 16

**Mercredi des Quatre-Temps de l'Avent**

*Mémoire de st Eusèbe, évêque et martyr*

**07h15 : Messe lue**

*Neuv. âmes du Purgatoire*

**18h30 : Messe lue**

*André et Colette Collot (++)*

Jeudi 17

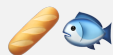
**De la férie d'Avent**

**07h15 : Messe lue**

*Neuv. âmes du Purgatoire*

**18h30 : Messe lue**

*Véronique Collot (+)*



Vendredi 18

**Vendredi des Quatre-Temps d'Avent**

**07h15 : Messe lue**

*Neuv. âmes du Purgatoire*

**18h30 : Messe lue**

*Xavier du Fayet (+)*



Samedi 19

**Samedi des Quatre-Temps d'Avent**

**07h15 : Messe RORATE**

**célebrée en silence à la lueur des cierges à l'autel de ND**

*Neuv. âmes du Purgatoire*

**18h30 : Messe lue**

*Défunts familles Ouspoutour et de la Chaisserie*

Dimanche 20

IV<sup>ème</sup> dimanche de l'Avent

**08h30 : Messe lue**

*Pour tous les Paroissiens*

**10h00 : Grand'messe chantée**

*Neuv. âmes du Purgatoire*

**18h00 : Vêpres et Salut du Très Saint-Sacrement**

**19h00 : Messe lue**

*Intention particulière*



abstinence de viande obligatoire (



\* recommandée)



jeûne traditionnellement recommandé